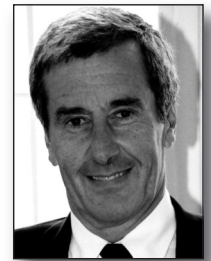


## L'œil sur...

# Académie internationale de l'arbitrage : « créer un tropisme en faveur de la place de Paris »

**La première Académie internationale de l'arbitrage se tiendra à Paris du 4 au 22 juillet prochains. Présentation de cette initiative par son président, Emmanuel Gaillard, associé responsable de la pratique Arbitrage chez Shearman & Sterling.**



### Quelle est la genèse de l'Académie de l'arbitrage ?

**Emmanuel Gaillard :** L'idée de départ vient du Comité français de l'arbitrage et spécialement de son Secrétaire Général, Alexandre Hory, qui a souhaité que soient donnés des cours d'été sur l'arbitrage international à Paris. Pour ce faire, l'Académie de l'arbitrage a été constituée sous la forme d'une association. J'ai accepté d'en assurer la présidence et Alexandre Hory et Yas Banifatemi en sont les deux secrétaires généraux, Jean-Georges Betto assurant les fonctions de trésorier. Elle comprend également un comité scientifique et un comité de sélection composé des professeurs Marie-Elodie Ancel et Jean-Baptiste Racine. Philippe Leboulanger, président du Comité français de l'arbitrage (CFA) et Carole Malinvaud sont également membres du bureau.

### Quel est le but de l'Académie ?

**E. G. :** Son objectif est de contribuer au rayonnement de la France en matière d'arbitrage international. En faisant étudier l'arbitrage à Paris à des étudiants en provenance du monde entier, on crée un tropisme en faveur de la place de Paris. Durant tout le reste de leur carrière, les participants seront des ambassadeurs de la place de Paris.

### Quel est son principe ?

**E. G. :** Pendant trois semaines en juillet, des cours sur l'arbitrage international vont être dispensés, essentiellement en anglais, à des étudiants, jeunes praticiens, magistrats et fonctionnaires ayant déjà une expérience de l'arbitrage, acquise au cours de leurs études ou de leur pratique. Les cours de l'Académie ne s'adressent pas à des débutants en matière d'arbitrage.

### Quel accueil a reçu ce projet ?

**E. G. :** Extraordinaire. Nous avons reçu 240 candidatures de 69 pays différents. 195 étudiants ont été admis sur des critères de compétence. Compte tenu des

demandes de report d'étudiants n'ayant pas reçu de bourses, nous en attendons environ 130 à 150 cet été. Un quart d'entre eux sont des étudiants qui préparent des thèses de doctorat en matière d'arbitrage, un quart sont des praticiens (avocats, juristes d'entreprises, professeurs d'universités et représentants de diverses institutions arbitrales), le reste étant composé de fonctionnaires ou représentants de gouvernements et d'organisations internationales, de magistrats et d'étudiants en fin de cursus. Trente d'entre eux ont pu bénéficier de bourses d'un montant de 2 000 euros chaque, grâce à nos sponsors qui incluent EDF, Total, Brill, Juris Publishing, Clifford, Darrois, Dechert, Gide, Hogan Lovells, Salans, Teynier-Pic, Shearman, Tark Grunte Sutkiene, Templars Chambers, mais aussi la CCI, l'IAI, le MIDS, l'Université Paris-Est, Paris II, Sciences Po, Thomson Reuters et d'autres. Le parrainage d'organisations internationales, telles que la CNUDCI, a donné à l'Académie une grande visibilité.

### Comment les cours sont-ils organisés ?

**E. G. :** L'Académie propose un cours général de 15 heures (portant une année sur deux sur l'arbitrage en matière d'investissement et l'autre sur l'arbitrage commercial), et 6 ou 7 cours spéciaux de 5 heures chacun. Ils sont dispensés par des professeurs en provenance du monde entier, unanimement reconnus pour leur compétence dans le domaine de l'arbitrage.

Cette année, le cours général sera donné par le professeur Christoph Schreuer, de Vienne, auteur d'un traité faisant autorité sur le CIRDI, sur le développement de l'arbitrage d'investissement.

Les cours spéciaux portant sur des sujets aussi divers que l'arbitrage et la faillite, l'arbitrage en droit américain, les mesures provisoires en matière d'arbitrage seront donnés cette année par George A. Bermann, professeur à Columbia Univer-

sity, Pierre-Marie Dupuy, professeur au Graduate Institute à Genève, Diego P. Fernández Arroyo, professeur à Sciences Po, François Knoepfler, associé du cabinet KGG à Neuchâtel, Pierre Mayer, professeur à la Sorbonne et associé du cabinet Dechert, Klaus M. Sachs associé du cabinet CMS Hasche Sigle à Munich, et Michael E. Schneider, associé du cabinet Lalive et président de l'Association Suisse de l'Arbitrage. Les participants pourront également assister aux 3 ateliers organisés par la CCI, le CIRDI et la Cour Permanente d'Arbitrage (CPA).

Une leçon inaugurale sera donnée le 4 juillet à 18h par le professeur Pierre Lalive sur le thème « Mission et démission de l'arbitre international ». Le 12 juillet, la première des « Berthold Goldman lectures » qui seront chaque année consacrées à des affaires historiques d'arbitrage, portera sur l'arbitrage Lena Goldfields et sera assurée par VV Veeder QC.

Enfin, chaque année, un étudiant de l'Académie sera distingué pour avoir écrit le meilleur essai qui sera rédigé durant la session.

### Quelle suite sera donnée à la session 2011 ?

**E. G. :** L'Académie donnera des cours chaque année au mois de juillet. William W. Park, professeur à Boston University, et David D. Caron, professeur à Berkeley, ont déjà accepté de donner le cours général en 2012 et 2013 respectivement. Nous allons par ailleurs créer un réseau d'Alumni qui pourront communiquer entre eux via le site de l'Académie : <http://www.arbitrationacademy.org>.

Je m'attendais à ce que l'Académie reçoive un accueil favorable mais je suis surpris – et très heureux – de constater l'enthousiasme qu'elle a déjà suscité partout dans le monde.

**Propos recueillis par Laurence Garnerie**